

Décharge 2008: budget général UE, Conseil

2009/2070(DEC) - 19/05/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a rejeté par 160 voix pour, 492 voix contre et 18 abstentions la décision d'ajournement de la décharge à octroyer au Secrétaire général du Conseil sur l'exécution du budget du Conseil pour l'exercice 2008. De ce fait, le Parlement européen **octroie la décharge au Conseil** mais reporte à une session ultérieure, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de l'annexe VI du règlement intérieur du Parlement, le vote sur la résolution accompagnant la décision de décharge avec les observations et recommandations faites au Conseil sur la gestion de son budget.

Les députés vont désormais préparer une résolution explicitant les raisons de l'octroi de la décharge et suggérant des améliorations pour la gestion budgétaire au Conseil.